

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe thématique Communes de 12h15 à 13h45 au Café du Grütli.

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			

Communications

(SJ)

M. le Président donne lecture de la lettre de démission de M. Pierre de Goumoëns, assesseur auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal.

M. le Président annonce que le Bureau a reçu une pétition de M. Robert George, intitulée « Pétition pour respecter l'article 107 de la loi sur le Grand Conseil ». Conformément à l'article 106 LGC, le Bureau a décidé de la classer sans suite, car conçue en termes inconvenants.

Dépôts

Interpellations : (19_INT_323) Yvan Pahud, (19_INT_324) Florence Gross, (19_INT_325) Stéphane Rezso, (19_INT_326) Cédric Weissert, (19_INT_327) Jérôme Christen, (19_INT_328) Graziella Schaller.

Motion : (19_MOT_085) Georges Zünd.

Postulats : (19_POS_131) Josephine Byrne Garelli, (19_POS_132) Jean Tschopp, (19_POS_133) Sabine Glauser Krug.

Résolution : (19_RES_026) Raphaël Mahaim.

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	3.	<p>(102) Exposé des motifs et projet de décret accordant au CE un crédit-cadre de CHF 27'700'000.- pour financer les travaux d'entretien des bâtiments sur 6 sites et Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'utilisation du crédit-cadre de CHF 22,8 millions alloué par décret du 4 juin 2013 pour financer le rattrapage de l'entretien différé des bâtiments propriété de l'Etat (situation au 31 juillet 2018) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 91 oui, 4 non et 3 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté par 96 oui. Le rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil est adopté à l'unanimité.</p>	DFIRE.	Chollet J.L.	
TRAITE	4.	<p>(GC 089) Demande de grâce D.H.</p> <p>Bulletins délivrés 123. Bulletins rentrés 119. Bulletins nuls 0. Bulletins valables 119. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. La demande de grâce de D.H. est refusée par 112 oui, 2 non et 5 abstentions.</p>	GC	Germain P.	
OA	5.	<p>(113) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 1'656'000.- pour financer le développement d'un projet de transformation et agrandissement du Centre d'entretien des routes nationales et cantonales de Rennaz et Centre de gendarmerie mobile de l'Est vaudois (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 93 oui, 3 non et 6 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DFIRE.	Chevalley C.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	(118) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 15'834'000.- pour financer la construction d'un bâtiment pour la Direction générale de l'environnement (DGE) sur le site du plan d'affectation cantonal n° 309 « Vennes » à Lausanne (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 99 oui, 1 non et 3 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté par 106 oui et 1 abstention.	DFIRE	Romano-Malagrifa M.	
OA	7.	(117) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 16'641'000.- pour financer la construction de 3 bâtiments destinés à renforcer la formation des apprenti-e-s sur le site du COFOP à Lausanne-Vennes (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 96 oui, 4 non et 2 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté par 105 oui.	DFIRE.	Romano-Malagrifa M.	
TRAITE	8.	(GC 090) Demande de grâce A.T. Bulletins délivrés 122. Bulletins rentrés 122. Bulletins nuls 0. Bulletins valables 122. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. La demande de grâce de A.T. est refusée par 112 oui, 6 non et 4 abstentions.	GC	Clerc A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(124) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 6'000'000.- destiné à la réalisation des locaux communs du bâtiment Vortex (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 104 oui, 2 non et 6 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté par 112 oui.</p>	DFIRE	Chollet J.L.	
OA+M	10.	<p>(90) Exposé des motifs et projet de décret sur le plan stratégique pluriannuel 2017-2022 de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (2ème débat)</p> <p>(2e débat) : axe 1 accepté. Axe 2, objectif 2.4 et mesure 2.4.1 (nouveaux), amdt Roulet-Grin accepté à une évidente majorité avec quelques abstentions ; axe 2 amendé accepté à l'unanimité. Axes 3 et 4 acceptés. Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2e débat. Une demande de troisième débat immédiat est acceptée par 97 oui, 5 non et 7 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (3e débat) : axe 2, version 2e débat (oui) préférée à version 1er débat (non) par 96 oui et 3 abstentions. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DFJC.	Labouchère C.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	11.	<p>(72) Exposé des motifs et projet de décret sur le plan stratégique pluriannuel 2017-2022 de l'Université de Lausanne (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à une évidente majorité avec quelques abstentions. Votes sur les quatre axes, déclinés en objectifs et mesures :</p> <p>Axe 1 – enseignement : accepté à une évidente majorité avec quelques abstentions. Axe 2 – recherche : accepté à une évidente majorité avec quelques abstentions. Axe 3 – liens à la société : accepté à une évidente majorité avec quelques abstentions. Axe 4 – politique institutionnelle : objectif 4.5 et mesures 4.5.1 et 4.5.2 (nouveaux), amdt Labouchère accepté à l'unanimité ; axe 4 amendé accepté à l'unanimité avec quelques abstentions. Décret : art. 1, avec ajout de « tel qu'amendé » à la fin de la première phrase : accepté à une majorité évidente avec quelques abstentions. Art. 2 accepté à une majorité évidente avec quelques abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 105 oui, 4 non et 6 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : axes 1 à 4 acceptés par. Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à une majorité évidente avec quelques abstentions.</p>	DFJC.	Bettschart-Narbel F.	
TRAITE	12.	<p>(GC 091) Demande de grâce L.B.</p> <p>Bulletins délivrés 122. Bulletins rentrés 122. Bulletins nuls 0. Bulletins valables 122. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. La demande de grâce de L.B. est refusée par 113 oui, 5 non et 4 abstentions.</p>	GC	Paccaud Y.	
RENV-T	13.	<p>(18_INT_148) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois - Le patient vaudois est-il un patient de 2ème zone ? Qu'en est-il de la contribution du canton de Vaud à la part cantonale (49a LAMal) pour des séjours de ses ressortissants dans les hôpitaux répertoriés situés hors de son territoire (en particulier Genève)</p>	DSAS.		02/04/2019

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(18_INT_173) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alain Bovay et consorts - Le mariage du SASH et du SPAS est-il de raison ?	DSAS.		
TRAITE	15.	(18_INT_205) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alain Bovay et consorts - En 2019, les primes maladie et paquet social lourdement ficelés !	DSAS.		
RENV-SD	16.	(18_INT_147) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Josephine Byrne Garelli et consorts - Quel est l'impact de l'augmentation des soins à domicile sur la réduction des hospitalisations et les entrées en EMS ? Une détermination Byrne Garelli ensuite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est déposée et examinée. Le débat est interrompu en raison de la fin de la séance et sera repris la semaine suivante.	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	17.	(18_INT_184) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Myriam Romano-Malagrifa - Le projet "Sport-Santé" a-t-il marqué des buts ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	18.	(18_INT_240) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois - Les patients touchant l'AVS et bénéficiant d'une assurance complémentaire : une population oubliée !	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	19.	(17_POS_247) Postulat François Clément et consorts - Un refuge pour sauver des vies	DSAS, DFJC, DTE	Ruch D.	02/04/2019
RENV-T	20.	(17_INT_696) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Rémy Jaquier et consort - Quel est l'avenir du financement de la préparation à la formation initiale dans les centres de formation professionnelle spécialisée ?	DSAS.		02/04/2019

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(17_INT_039) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Répartition des loyers du CSIR et prise en charge des frais de scolarisation des enfants logés par le CSIR	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	22.	(17_INT_088) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - Quid des rentes transitoires ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	23.	(17_INT_044) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Viol d'adolescentes et de femmes très alcoolisées : après l'abandon d'une campagne de prévention, quelles mesures l'Etat de Vaud entend-il prendre ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	24.	(17_INT_038) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Florence Betschart-Narbel et consorts - Cannabis légal : un développement de la commercialisation qui pose de nombreuses questions	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	25.	(18_INT_171) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - Spécialistes en gériatrie où en est-on pour faire face aux besoins ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	26.	(18_INT_098) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne-Sophie Betschart - Une dette si injuste	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	27.	(18_MOT_026) Motion Graziella Schaller et consorts - Soumettre la cigarette électronique au même cadre légal que les produits du tabac	DSAS, DEIS	Venizelos V.	02/04/2019
RENV-T	28.	(17_INT_686) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Graziella Schaller - Repas à domicile au bistro	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	29.	(18_INT_255) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois - DRG / PIG : un mariage contre - nature !!!	DSAS.		02/04/2019

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	30.	(18_INT_108) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Ne serait-il pas indispensable de mieux garantir dans les hôpitaux psychiatriques vaudois la coparticipation des patient-e-s et le respect de leurs droits ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	31.	(18_INT_154) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - Problèmes dans une institution pour handicapés : quid ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	32.	(18_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sonya Butera et consorts - Se faire vacciner ou ne pas se faire vacciner, telle n'est pas la question...	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	33.	(18_POS_041) Postulat Jean-François Chapuisat et consorts - Nos terrains de sport ne sont pas des décharges à ciel ouvert !	DSAS	Suter N.	02/04/2019
RENV-T	34.	(18_PET_020) Pétition pour l'information automatique des ayants droit aux subsides à l'assurance-maladie	DSAS	Ruch D.	02/04/2019
RENV-T	35.	(18_INT_223) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christelle Luisier Brodard et consorts - Autorisation de pratiquer à charge de l'assurance-maladie obligatoire (AOS) : la clause du besoin est-elle appliquée de manière arbitraire par le Canton de Vaud ?	DSAS.		02/04/2019
RENV-T	36.	(18_INT_140) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consort - Garde médicale ambulatoire : un bouleversement dès 2019, pour quelles raisons et avec quelles conséquences ?	DSAS.		02/04/2019

Séance du Grand Conseil

Mardi 26 mars 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	37.	(18_INT_258) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Daniel Carrard et consorts - Pourquoi les cabinets privés de radiologie ne participent-ils pas au devoir de garde cantonal ?	DSAS.		02/04/2019

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :